

La désappropriation du secteur privé

Marc-Urbain Proulx
CRDT - UQAC

D'abord historiquement formée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ensuite renforcée au cours des trois premières décennies du XX^e siècle, et finalement tout à fait consolidée pendant les décennies 1950, 1960 et 1970, la traditionnelle classe entrepreneuriale du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'érode comme peau de chagrin depuis 25 ans. Il s'agit d'une autre composante de la rupture économique majeure vécue dans cette région au tournant des années 1980. En réalité, le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'avère de moins en moins propriétaire de ses entreprises dont les activités économiques sont de plus en plus intégrées par des succursales de grandes entreprises extérieures, souvent internationales ou multinationales..

Stimulé par divers facteurs reliés aux nouvelles technologies, à la mondialisation des marchés, à la mainmise de la finance sur l'économie, aux nouveaux modes de consommation, le mouvement d'intégration sectorielle des activités économiques régionales par des entreprises extérieures élimine conséquemment en effet de plus en plus la propriété locale et régionale. Si le bois d'œuvre, la quincaillerie et l'alimentation furent les premiers secteurs touchés directement, le mouvement s'étend désormais à l'agroalimentaire, la restauration, les stations d'essence, les merceries, les services spécialisés, etc. Et l'intégration économique s'attaque actuellement aux derniers bastions endogènes de l'économie régionale, notamment les propriétés agricoles, les immeubles à logements, les salons de coiffure, etc.

Ce phénomène de désappropriation régionale de la propriété des entreprises cause, selon notre analyse, quatre types d'effets négatifs distincts mais interreliés.

D'abord, l'intégration des activités économiques locales et régionales par des grands groupes accentue la perte d'emplois qualifiés et très qualifiés qui se situent dans les sièges sociaux localisés désormais à Montréal, Toronto, New York. Ces emplois de qualité, bien rémunérés, n'alimentent ainsi plus les circuits économiques régionaux. En outre, ils ne participent plus à l'enrichissement d'une masse critique d'expertises pointues que toute région nécessite pour soutenir l'innovation et la production dans ses activités économiques.

Ensuite, les succursales d'entreprises extérieures s'insèrent généralement moins bien dans le tissu économique régional, notamment sous l'angle d'une demande moindre de biens et services spécialisés sur les lieux. En réalité, les succursales établies en région génèrent moins d'achats au Saguenay-Lac-Saint-Jean que les entreprises à propriété régionale.

À cet effet d'intégration économique, on comprend en outre que l'économie régionale subisse une perte d'accès à divers réseaux reliés aux technologies, aux marchés, aux fournisseurs, à de nouvelles occasions d'affaires en partenariat, etc. Car ces réseaux sont

généralement tissés par la tête de la hiérarchie des entreprises, donc par les sièges sociaux largement localisés désormais dans les grands centres urbains.

Finalement, les profits et les rentes générés par les activités économiques à propriété extérieure suivent en sens inverse le chemin emprunté par les biens importés. En réalité, les fuites financières qui représentent le grand fléau de toute économie régionale s'accélèrent au Saguenay--Lac-Saint-Jean. De manière imagée, le trou dans le fond du sceau qui est rempli par les exportations, s'agrandit constamment. En conséquence, la région n'arrive désormais plus à maintenir un niveau d'épargne régionale suffisant pour alimenter de bons taux d'investissements. Ainsi moins alimenté d'investissements endogènes, le taux de croissance économique régionale demeure trop faible pour contrer les importantes pertes démographiques causées notamment par l'exode des jeunes.

Certains outils collectifs furent mis en place pour lutter contre cette désappropriation locale et régionale. Soulignons en particulier les coopératives, dont Nutrinor et STASS, les incubateurs d'entreprises, les centres de R&D, la Société des fabricants régionaux, le Réseau des scieries indépendantes et évidemment Pluricapital. Certes très utiles et bénéfiques, ces outils apparaissent insuffisants actuellement. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean serait bien avisé de rechercher d'autres outils collectifs.

Car le mouvement d'intégration économique s'avère très puissant. Ce mouvement va ainsi continuer son œuvre de désappropriation de l'économie régionale par l'intégration des derniers segments qui demeurent encore de propriété locale, notamment l'agriculture, les services personnalisés, les opérations forestières, les accommodations. Bien que le mouvement de désappropriation soit tellement avancé qu'il tire inévitablement à sa fin, il s'avère fort difficile de prévoir un virage de réelle réappropriation régionale, même s'il existe une force en ce sens dans les boulangeries artisanales, les fromageries, l'élevage exotique et certains segments de l'agriculture. Le secteur de la transformation de l'aluminium a à cet effet illustré un dynamisme fort intéressant au cours des deux dernières décennies grâce à l'émergence d'une nouvelle classe d'industriels en apprentissage collectif.

Pour éventuellement enclencher un processus de réappropriation régionale, il devient à notre avis impératif d'inventer un nouveau mécanisme institutionnel. Celui-ci devra non seulement être doté d'un imposant levier financier et d'une riche expertise, mais aussi d'une réelle capacité d'implication de l'élite économique et de mobilisation de la relève entrepreneuriale. À cet effet, le mécanisme institutionnel en question doit, à l'évidence, être solidement ancré au sein d'un véritable projet de la collectivité très bien articulé dans ses diverses composantes économiques, culturelles et sociales.